

CONTRAT DE REDYNAMISATION DES SITES DE DEFENSE DE LA ROCHELLE ET DE LAGORD

FICHES-ACTIONS

AXE n° 1
DEVELOPPER L'ECO-EFFICACITE EN MILIEU URBAIN : IMAGE "VERTE" DE LA ROCHELLE

Action n° 1

Intitulé de l'opération :

Étude sur les opportunités de développement économique du site de Lagord. (N°PRESAGE 34262)

Description de l'opération :

Les conclusions du diagnostic territorial réalisé par le cabinet Deloitte ont mis en évidence l'importance du site de Lagord parmi les emprises libérées.

La reconversion de ce site de 27 ha, situé à proximité de la rocade desservant à la fois le centre ville de La Rochelle, l'aéroport et le grand port maritime, est envisagée comme le moyen de dynamiser davantage la création d'emplois sur le territoire en apportant des opportunités de développement économique additionnelles.

Ainsi, il s'agit de rassembler l'essentiel des acteurs de la filière des énergies renouvelables avec, au-delà du premier aspect de la production d'énergie, une large place faite à sa gestion optimisée et notamment aux concepts de « bâtiment durable » (efficacité énergétique, aspects normatifs et réglementaires notamment) et de « mobilité ». Le site accueillera des établissements de formation, de recherche et des entreprises du secteur.

C'est dans ce contexte qu'un groupe de travail spécifique à cette emprise a été mis en place. Il a souhaité la réalisation d'une étude sur les opportunités de développement économique du site de Lagord.

Cette étude dirigée par Capital High Tech et Technofi se déroule en 3 phases :

- 1- Etat des lieux
- 2- Propositions de scénarios de reconversion
- 3- Proposition de schéma de mise en œuvre opérationnelle.

Cette étude a fait l'objet d'une demande de pré-financement au titre du FRED (64 389€) approuvé par le Comité Technique Interministériel du 22 septembre 2010.

Objectifs poursuivis :

L'étude doit apporter des éléments de réponses aux questions suivantes :

- Les opportunités de marché sur le secteur des énergies renouvelables aux plans national et européen ;
- Les spécialités thématiques que le parc d'activité doit mettre en avant pour attirer un nombre suffisant d'entreprises de hautes technologies sur son territoire avec des avantages différenciateurs suffisamment marqués ;
- Les cibles d'entreprises à privilégier ;
- Les offres spécifiques que la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (CDA LR) doit pouvoir proposer pour attirer de nouvelles entreprises ;
- Les activités de recherche ou de formation qui peuvent être développées sur le campus pour créer un éco-système de développement économique favorable, au delà d'une pépinière et d'un hôtel d'entreprises ;
- Le volume d'activité économique que la CDA LR peut espérer générer sur son territoire et en conséquence le dimensionnement des infrastructures du site ;
- Les bonnes pratiques d'autres campus technologiques européens à adopter.

Calendrier de réalisation :

Novembre 2010 à septembre 2011

Maîtrise d'ouvrage :

Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

Coût de l'opération : 99 060€ HT

Indicateur d'évaluation :

nombre de projets accompagnés

Plan de financement :

Principaux postes de dépense	Financeurs	Taux de participation	Montant
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Phase 1 Etat des lieux :37 000€ ▪ Phase 2 Positionnement du site : 37 900€ ▪ Phase 3 Grandes lignes d'un plan d'actions : 24 160€ 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat CRSD (FRED) - Conseil Général 17 - CCI de La Rochelle - Autofinancement CDA LR 	<p>65%</p> <p>10%</p> <p>5%</p> <p>20%</p>	<p>64 389€</p> <p>9 906€</p> <p>4 953€</p> <p>19 812€</p>
Total HT :		100%	99 060€

AXE N° 1 :
DEVELOPPER L'ECO-EFFICACITE EN MILIEU URBAIN : IMAGE "VERTE" DE LA ROCHELLE

Action n° 2

Intitulé de l'opération :

Parc d'activité bas carbone de Lagord.

Développement d'une nouvelle filière économique en liaison avec les enjeux des villes durables : rénovation des bâtiments, éco-mobilité et optimisation énergétique et environnementale.

Description de l'opération :

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle, ville pionnière à l'origine de l'écologie urbaine en Europe dans les années 70, est capable de devenir une agglomération durable de taille moyenne, exemplaire à l'échelle européenne dont la politique de réhabilitation globale et d'éco-mobilité servira de tremplin au lancement de nouvelles activités économiques.

C'est pour stimuler l'émergence de nouvelles activités technologiques ou de services dans les domaines de l' éco-efficacité énergétique en milieu urbain que la CDA propose d'aménager le site de Lagord en un **parc d'activités Bas Carbone** dont le dynamisme reposera sur la création de deux plates-formes de développement structurantes :

1. **Une plate-forme technologique spécialisée dans la réhabilitation des habitats et bâtiments tertiaires et dans l'optimisation énergétique des îlots urbains ;**

Constituée sous forme de GIE ou de SCIC avec une participation forte de l'Université de La Rochelle, du cluster Eco-Habitat, et éventuellement des industriels de rang 1 associés au projet, elle vendra des prestations d'essais et de pré-certification d'équipements dans une approche système ;

Elle participera à des contrats de développement en consortium et mènera des recherches sur fonds propres, en particulier méthodologiques.

Elle développera aussi des modules de formations innovantes pour le compte des centres de formations.

Enfin, la plate-forme servira d'espace de démonstration destiné à mettre en valeur les savoir-faire et produits innovants de la filière nationale de réhabilitation.

2. **Une plate-forme d'innovation chargée de l'animation du Parc de LAGORD et du développement de nouvelles activités économiques en liaison avec les enjeux des Villes Durables.**

Au-delà de son rôle d'incubateur et de pépinière d'entreprises, la plate-forme d'innovation soutiendra le développement économique des acteurs de l'écosystème industriel local dans le domaine d'activité visé. Mais elle attirera aussi, dans une approche exogène, les industriels et les centres de formation désireux de développer de nouvelles activités dans le cadre de l'éclosion des villes durables tout au long des prochaines décennies.

Ces deux plates-formes seront toutes les deux hébergées dans le hall actuel du site Lagord qui sera réhabilité de manière exemplaire en termes d'éco-efficacité énergétique.

Les ambitions de développement de la CDA se nourriront ensuite de **deux programmes de démonstration 'phare' de réhabilitation d'îlots** dont l'Office HLM sera maître d'ouvrage et qui serviront **de démonstrateurs et de vitrines aux innovations** des industriels et entreprises de la filière.

- Le site de « Villeneuve les Salines » (construit vers 1970) : rénovation de 60 logements (appels d'offres en 2011, études en 2012 et travaux en 2013). Ce site comporte déjà un réseau de chaleur et une installation solaire de production d'eau chaude sanitaire.
- Le site de « Mireuil » construit dans les années 60 : réhabilitation de 200 logements (études en 2013 et travaux en 2015), Ce site dispose aussi d'un réseau de chaleur qui est mutualisé avec l'industriel Rhodia.

Mais d'autres opérations sur l'arc atlantique envisagent aussi de se joindre aux projets de réhabilitation Rochelais (notamment la Vienne (SIPEA) à Poitiers) apportant ainsi une dynamique de croissance complémentaire.

Objectifs poursuivis :

Avec ce programme, la CDA souhaite stimuler le développement de nouvelles activités économiques sur le territoire dans le domaine des villes durables, de la rénovation des bâtiments, de l'éco-mobilité et de l'éco-efficacité énergétique en créant un cercle vertueux de développement :

▪ **La création d'un pôle d'excellence visible en Europe**

- Le projet de Lagord permettra de créer une communauté d'activités visible en Europe autour d'un des marchés clefs pour notre avenir énergétique tout en dotant le territoire d'une réputation scientifique, technologique et industrielle attractive d'emplois nouveaux à haute valeur ajoutée.
- Les démonstrateurs de réhabilitation d'îlots avec une consommation énergétique à 25kWh ep/m²/an (énergie primaire) qui seront proposés avec les Offices HLM seront visibles au niveau français, voire européen.

▪ **Des retombées économiques pour les industriels et des emplois pour le territoire**

- L'offre territoriale (universités, formations, plate-forme technologique, démonstrateurs échelle 1, pépinière d'entreprises) stimulera la création d'entreprises et attirera des industriels et centres de formation sur le parc de Lagord.
- Les industriels bénéficieront de l'effet de vitrine de ces démonstrateurs en situation réelle pour renforcer leur potentiel de développement commercial en Europe. Ils utiliseront la plate-forme technologique pour former leurs clients à la mise en œuvre de leurs technologies et les convaincre de prescrire leurs solutions.
- Au travers des démonstrateurs, les industriels pourront développer des solutions suffisamment génériques pour être transposables à d'autres programmes de réhabilitation à des coûts acceptables, leur permettant ainsi d'en retirer des avantages concurrentiels importants et une activité économique rentable à terme.
- La première étude d'opportunité montre que 250 emplois pourraient être créés d'ici 2020 (et une centaine d'emplois d'ici 2015) en captant une part du marché de la Réhabilitation induit par le Grenelle de l'Environnement.
- Au global, d'ici 20 ans, la CDA espère stimuler plus de 600 emplois grâce à ce programme ambitieux.

▪ **De nouvelles formations pour plus d'opportunités d'insertions professionnelles**

- La mise à disposition de la plate-forme technologique, l'opportunité pour les étudiants de mettre en pratique leurs apprentissages sur des modèles échelle 1, les échanges possibles avec des industriels et les chercheurs sur place permettront le développement d'une offre de formation d'excellence assurant une insertion professionnelle réussie aux étudiants.
- Tout en abritant les offres en formation de La Rochelle déjà existantes et reconnues à l'international, le parc technologique attirera aussi de nouveaux centres dans le domaine de la formation continue, en ciblant notamment une formation nationale pour la 'formation des formateurs' et 'la formation des professionnels de l'audit énergétique'.
- L'offre de formation sur site générera une dynamique locale d'insertion dans un domaine porteur et indispensable aux enjeux environnementaux actuels.

▪ **Les partenaires qui soutiennent d'ores et déjà le projet viennent corroborer ces ambitions**

- Le programme bénéficie d'ores et déjà du soutien de la FFB Nationale, de la SMABTP, de PROMODUL, du Cluster Eco HABITAT ainsi que des FFB Poitou-Charentes et Pays de Loire.

Plusieurs industriels et institutions ont donné leur accord pour co-investir en mettant en œuvre sur la démonstration de réhabilitation tertiaire leurs derniers développements technologiques : des laboratoires de recherche l'Université de la Rochelle et le CTICM mais aussi des grands groupes (Eiffage, Saint-Gobain, Arcelor Mittal), des entreprises de taille intermédiaire (Ridoret, Hervé Thermique, Millet, Soprema) et des PME (Elithis, Cases Home, Th2i, RCP Design).

Impact prévisionnel en terme d'emplois :

180 emplois créés à 5 ans.

Calendrier de réalisation :

De juillet 2011 à décembre 2014.

Maîtrise d'ouvrage : CDA LR (ou structure partenariale à définir).

Une gouvernance spécifique du projet sera mise en œuvre en parallèle pour répondre aux différentes exigences de ces partenariats public privé et aux modes d'exploitation suivants :

- La CDA garde la maîtrise d'ouvrage du parc technologique et de son développement au travers de la plate-forme d'innovation ;
- Les bâtiments réhabilités sont propriétés de la CDA et loués aux partenariats publics/privés d'exploitation ;
- Les acteurs privés en association avec l'Université se dotent des moyens juridiques et humains pour le lancement d'activités commerciales autour de la plate-forme technologique (pour les essais de composants technologiques et la formation).

Coût prévisionnel de l'opération

Ces défis comportent des risques économiques, le coût d'investissement total est estimé à environ **9 922 k€** à engager de fin 2010 à fin 2014.

	2010-2014		Total	A partir de 2015
	Investissements	Fonctionnement		En croisière
Plate-forme innovation	4 752 200	956 910	5 709 110	439 360
Plate-forme technologique	3 980 005	233 605	4 213 610	257 080
Total	8 732 205	1 190 515	9 922 720	696 440

Ces coûts se décomposent de la façon suivante :

- Lancement de la plate-forme d'Innovation : 5 709 110€
Étude d'opportunité, réhabilitation 'classique' de 2400m² du Hall de Lagord, suivi et reporting des différents dossiers et de leurs financements, aide à l'animation de l'écosystème local, aide au lancement et à l'accompagnement de jeunes entreprises innovantes, équipements informatiques et mobiliers:
- Lancement de la plate-forme Technologique : 4 213 610€
Réhabilitation 'classique' de 1200m² du Hall de Lagord ; construction d'un Bâtiment Pilote de taille réduite pour la formation; instrumentation de la plate-forme d'essais, développement de formations innovantes, équipements informatiques et mobiliers

Ces coûts ne comprennent ni l'aménagement du site, ni les réhabilitations des démonstrations de deuxième vague sur les offices HLM.

Indicateurs d'évaluation :

- nombre de projets en portefeuille
- montant des investissements
- nombre d'emplois créés
- chiffre d'affaires généré par la plate-forme et l'observatoire.

Plan de financement prévisionnel :

Sur 4 ans, les investissements de 8 732 k€ restant à engager peuvent être couverts

- par la CDA
- par le FEDER
- par le Conseil Général de Charente-Maritime
- par les aides financières à la restructuration du Ministère de la Défense
- l'apport en fonds propres des industriels et entreprises du bâtiment
- l'implication de la FFB, du CSTB, de la SMABTP et de PROMODUL dans la spécification des formations et des essais de technologies permettra d'attirer des clients industriels sur tout l'arc atlantique.

Sur 4 ans, les coûts de fonctionnement estimés à 1 190k€ peuvent être couverts

- par la CDA
- par les aides financières à la restructuration du Ministère de la Défense,
- par les contributions en provenance des premiers contrats de la plate-forme technologique.

Budget plate-forme innovation	2010-2014		Total par partenaire	A partir de 2015
	Investissements	Fonctionnement		En croisière
Etat CRSD (FRED)	678 790	416 330	1 095 120 (19,18%)	-
UE (FEDER)	1 799 261	-	1 799 261 (31,52%)	-
CG 17	986 784		986 784 (17,28%)	219 680
Autofinancement CDA LR	1 287 365	540 580	1 827 945 (32,02%)	219 680
Total HT :	4 752 200	956 910	5 709 110	439 360

Budget plate-forme technologique	2010-2014		Total par partenaire	A partir de 2015
	Investissements	Fonctionnement		En croisière
Etat CRSD (FRED)	840 491	-	840 491 (19,94%)	-
UE (FEDER)	1 200 739	-	1 200 739 (28,50%)	-
CG 17	513 216	-	513 216 (12,18%)	100 000
Industriels ou partenaires	725 725	233 605	959 330 (22,77%)	157 080
Autofinancement CDA LR	699 834	-	699 834 (16,61%)	-
Total HT :	3 980 005	233 605	4 213 610	257 080

Programme total	2010-2014		Total par partenaire	A partir de 2015
	Investissements	Fonctionnement		En croisière
Etat CRSD (FRED)	1 519 281	416 330	1 935 611 (19,51%)	-
UE (FEDER)	3 000 000	-	3 000 000 (30,23%)	-
CG 17	1 500 000	-	1 500 000 (15,12%)	319 680
Industriels ou partenaires	725 725	233 605	959 330 (9,67%)	157 080
Autofinancement CDA LR	1 987 199	540 580	2 527 779 (25,47%)	219 680
Total HT :	8 732 205	1 190 515	9 922 720	696 440

AXE N° 2 :
CONFORTER L'ATTRACTIVITE TOURISTIQUE, CULTURELLE ET D'AFFAIRES

Action n° 3

Intitulé de l'opération :

Extension du centre de conférences et d'expositions de La Rochelle – Espace Encan.

Description de l'opération :

La S.E.M « Espace Encan » est hébergée au cœur de l'ancienne halle à marée de La Rochelle, à proximité immédiate du vieux Port, de la gare et de la vieille ville. Elle dispose d'un cadre exceptionnel pour le déroulement des manifestations.

Le projet d'extension envisagé répond à un besoin de diversification et de déploiement des activités de congrès, soit :

- L'augmentation des surfaces d'exposition : elle découle de la nécessité de créer un espace modulable d'au moins 1000m² supplémentaire permettant la mise à disposition auprès des organisateurs de congrès ou d'expositions d'une surface globale allant jusqu'à 3 000m² pour les salons professionnels et grands publics,
- La création de salons de réception haut de gamme pour une jauge de 50 à 300 personnes dans un site proche des salles de réunion. Cette possibilité peut être trouvée dans le bâtiment même de l'Encan, au 2^{ème} étage, offrant une situation exceptionnelle et une facilité d'exploitation sur une activité de groupes affaires,
- La mise à disposition d'une salle de 350 personnes en gradins adaptée aux conférences et aux rencontres professionnelles, en complément de la plus grande jauge actuelle de 120 personnes et de l'auditorium (salles de commissions grand congrès, salle complémentaire pour salons professionnels),
- La création d'un espace de stockage permettant le développement de l'activité de logistique et de régie technique de plus en plus sollicitée par les organisateurs.

Objectifs poursuivis :

La réponse à l'enjeu de l'adaptabilité des espaces aux nouveaux formats de rencontres professionnelles à forte valeur ajoutée est déterminante pour maintenir la destination de La Rochelle très prisée dans ce secteur d'activités. A cette fin, un programme d'extension de 3 000 m² de l'Espace Encan est prévu, comprenant des espaces modulables, une salle de 300 personnes et des espaces de stockage. Le dimensionnement et les capacités futurs seront à même d'accompagner le mouvement de développement des congrès avec expositions et les salons professionnels.

Une des clés de réussite d'un « fonctionnement équilibré », vecteur important de la pérennité à moyen terme de l'activité, repose sur une stratégie de diversification des marchés. L'aspect adaptable de la structure est importante pour répondre aux attentes des clients très différentes, les besoins fonctionnels et techniques n'étant pas identiques pour les congrès, les salons grand public ou encore les salons professionnels. Plusieurs objectifs sont poursuivis :

1 – Nécessité de renouveler l'offre

Cette nécessité porte aussi bien sur le bâti, les aspects techniques ou la nature des services proposés, notamment auprès de la clientèle locale/régionale récurrente dont l'effet nouveauté est passé. Cet aspect est indissociable de la mise en place d'outils de communication adéquats.

2 – Renforcer l'image attractive du territoire

La Ville veut obtenir une légitimité et une expertise en matière d'organisation de manifestations et d'expositions à l'échelle nationale, voire européenne. Cette volonté doit s'appuyer sur une offre performante en matière d'équipements, de savoir-faire, de conseils, d'accompagnement et de services de haute qualité. C'est l'objectif visé dans le cadre de l'augmentation de la surface proposée et des services créés.

3 -Obtenir de nouvelles parts de marché

L'activité de congrès et d'expositions est très concurrentielle en France. Devant pléthore d'offre, les organisateurs sont très exigeants et cherchent les meilleurs emplacements avec des offres de services diversifiées.

L'augmentation de la capacité d'accueil est une aubaine car elle positionnerait La Rochelle comme le seul site sur la côte atlantique pouvant accueillir des congrès avec expositions de plus de 3 000 m².

4 – Le soutien au développement économique local

L'implantation ou la création de salons professionnels est un soutien fort de filières économiques locales en raison de l'activité directe et annexe qu'ils génèrent. Sur le marché des espaces d'expo de plus de 3 000 m², les retombées financières indirectes sont estimées entre 5 et 10 € pour 1 € investi par l'organisateur de la manifestation et les retombées induites peuvent quant à elles représenter entre 15 et 30 € selon le type d'exposition ou la nature de la manifestation.

Au-delà des retombées financières, il convient également de souligner l'effet induit de l'activité car les manifestations organisées favorisent l'ancrage d'un tissu économique et participent au développement du bassin d'emploi. Les salons professionnels et les événements structurants amplifient la dynamique des pôles de compétitivité et permettent au territoire d'affirmer le leadership national ou européen de son tissu économique. Dans ce cadre, ils participent à l'installation d'entreprises nouvelles, et sont des outils de développement des PME et des ETI (entreprises de taille intermédiaire), en particulier pour les plus petites qui n'ont pas de réseaux de distribution ou ne peuvent accéder aux autres médias.

Impact prévisionnel en termes d'emplois :

3,5 emplois directs
25 emplois indirects

Calendrier de réalisation :

- Fin 2013 : études
- Dernier trimestre 2014: démarrage des travaux
- 2015 : livraison des nouveaux espaces

Maîtrise d'ouvrage :

Ville de La Rochelle

Coût prévisionnel de l'opération : 5 000 000€ HT**Indicateurs d'évaluation :**

- Évolution du nombre de manifestations et de salons
- Nombre d'emplois accueillis dans la structure
- Nombre d'emplois créés
- Évolution du chiffre d'affaires de la S.E.M
- Évolution du chiffre d'affaires induit (nuitées, CA professionnels du tourisme...)

Plan de financement prévisionnel :

Principaux postes de dépense	Financeurs	Taux de participation	Montant
Travaux : 4 000 000 M€ Équipement : 1 000 000 M€	- Etat CRSD (FNADT) - Ville de La Rochelle	20% 80%	1 000 000€ 4 000 000€
Total HT :		100%	5 000 000€

AXE N° 2 :
CONFORTER L'ATTRACTIVITE TOURISTIQUE, CULTURELLE ET D'AFFAIRES

Action n° 4

Intitulé de l'opération :

Structuration et développement de la filière Transmédia sur le territoire : « CINETIC La Rochelle »

Description de l'opération :

Le bouleversement généré par l'arrivée des technologies dites « 2.0 » et du transmédia, c'est-à-dire la possibilité laissée au public d'interagir et de faire évoluer les contenus média diffusés sur des supports multiples, est aujourd'hui un sujet fondamental pour les professionnels de l'audiovisuel, du multimédia et des TIC dont le cloisonnement historique des métiers est désormais voué à disparaître.

Ce phénomène de convergence dit de « transmédia » amène les professionnels de l'audiovisuel à devoir faire appel aux technologies développées par les entreprises des TIC pour répondre aux appels d'offre des nouveaux acheteurs/diffuseurs ou même s'adapter aux nouveaux cahiers des charges de leurs clients traditionnels.

Ces derniers, concurrencés par les nouveaux diffuseurs de programmes, recherchent désormais des prestataires capables d'offrir des solutions globales intégrant des solutions technologiques à même de faire vivre les programmes postérieurement à leur diffusion télévisuelle.

En effet, les nouveaux diffuseurs que sont les opérateurs numériques ont pour principale priorité de pouvoir proposer à l'avenir des contenus de qualité mais dans des formats échappant complètement aux règles communément admises dans le domaine de la réalisation classique télévisuelle ou cinématographique (durée, inter réactivité, mode d'écriture, etc.).

L'opération proposée par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, très investie dans l'accompagnement des jeunes sociétés du secteur des TIC et le soutien aux manifestations dédiées aux professionnels de l'audiovisuel, consiste à développer un plan d'actions pluriannuel susceptible de renforcer les collaborations intersectorielles de ces entreprises tout en améliorant, en parallèle, l'offre territoriale en matière de services et d'infrastructures (studio de tournage).

Ainsi, cette action s'inscrit dans la complémentarité des actions menées depuis plus de 10 ans par le Conseil Régional de Poitou-Charentes et le Conseil Général de Charente-Maritime qui, par la mobilisation de fonds de soutien à la création cinématographique et audiovisuelle, encouragent la création audiovisuelle - de l'écriture jusqu'à la réalisation - dans toutes ses composantes : cinéma, fiction, documentaire, animation et multimédia.

Le Conseil Général de Charente-Maritime mène par ailleurs depuis plusieurs années des actions spécifiques à destination des professionnels de l'audiovisuel afin de valoriser leurs savoir-faire et accroître les activités de tournages sur le département (stands collectifs sur salon, prospection directe). Ces actions conjuguées ont permis de multiplier par 5 ces dix dernières années le nombre de tournages de fiction en Charente-Maritime qui représente désormais 60% des tournages régionaux.

Objectifs poursuivis :

Pour la Communauté d'Agglomération de La Rochelle sur laquelle le secteur des services voit le nombre de salariés doubler tous les dix ans, conforter les entreprises des secteurs TIC, audiovisuels et du multimédia représente un enjeu essentiel en matière de développement économique et d'emploi.

En effet, ancrée dans la dynamique départementale et régionale qui vise à soutenir et structurer très activement la filière audiovisuelle locale, la Communauté d'Agglomération envisage donc d'amplifier ses actions d'accompagnement auprès des entreprises locales de ce secteur et d'attirer de nouveaux acteurs. Cet effort se traduira par l'amélioration de l'offre en matière de structures d'accueil dédiées aux entreprises de la filière « CINETIC La Rochelle », en parallèle du soutien qu'elle apporte auprès des acteurs et événements clés de cette filière : WebTv Festival, Festival de la Fiction TV, Festival International du Film, Escales Documentaires, Sunny Lab (centre de formation et de ressource), Sunny Side Of the Doc.

Cette volonté s'exprime au travers de l'élaboration d'un plan d'actions pluriannuel qui s'articulera autour de la thématique principale de l'animation et de la prospection :

- Développer et animer des actions collectives visant à développer les collaborations interentreprises TIC/Audiovisuel
- Prospecter et faciliter l'implantation de nouveaux savoir-faire multimédia (entreprises, centres de formation...).

Impact prévisionnel en terme d'emplois :

Sauvegarde des emplois de la filière et création de 30 emplois d'ici 2013

Calendrier de réalisation :

2011/2012/2013

Maîtrise d'ouvrage :

Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Coût prévisionnel de l'opération : 200 000€ HT

Indicateurs d'évaluation :

- Impact en matière d'emploi :
- Nombre d'actions collectives réalisées
- Taux de survie des entreprises du territoire appartenant à cette filière
- Nombre de nouvelles entreprises implantées
- Evolution du chiffre d'affaires réalisé par les entreprises de la filière
- Nombre d'emplois sauvegardés et créés

Plan de financement prévisionnel :

Principaux postes de dépense	Financeurs	Taux de participation	Montant
	- État CRSD (FRED)	30%	60 000€
	- UE (FEDER)	50%	100 000€
	- Autofinancement CDA LR	20%	40 000€
Total HT :		100%	200 000€

AXE N° 2 :
CONFORTER L'ATTRACTIVITE TOURISTIQUE, CULTURELLE ET D'AFFAIRES

Action n° 5

Intitulé de l'opération :

Création des studios de l'Atlantique.

Description de l'opération :

Le projet consiste à aménager des espaces sur une superficie d'environ 3 500 m² dans l'ancienne Halle à marée de La Rochelle afin de créer des studios de cinéma.

Le lieu est idéalement placé, à proximité immédiate de la gare, de l'hyper-centre, des commerces et d'infrastructures de loisirs et de tourisme majeurs de la Ville. Il est prévu de tourner des courts et moyens métrages et des séries.

Le producteur qui a choisi le site de La Rochelle pour implanter ses activités en Europe est d'origine canadienne. Il s'agit du gérant de la société Cinépool. Il crée actuellement une société filiale française afin de se mettre en conformité avec le droit français. Sa société travaillera au sein du pôle image émergent sur la Ville (Coolisses, Crystal productions...). Acteur à part entière de la filière « TRANSMEDIA », brassant et enrichissant l'ensemble des professionnels de la filière de l'audiovisuel, il est voué à devenir pilote et moteur de ce secteur économique.

Concernant la plus-value économique, la Ville compte sur les retombées directes générées par les tournages et le fonctionnement de la structure elle-même, soit le budget des œuvres, les ressources humaines et techniques mobilisées, la présence géographique des équipes et acteurs sur le terrain, la nature des tournages...

Les retombées indirectes sont encore plus importantes puisqu'elles touchent tous les secteurs économiques de la Ville tels que l'hôtellerie, la restauration, les transports, les locations de meublés, les commerces et les services locaux.

Objectifs poursuivis :

1- L'adaptabilité de la structure

Les aménagements devront être en mesure d'accueillir un large panel de tournages. Le site sera adapté pour la réalisation de multiples types de scènes et nature de métrages.

2 - Un espace de mutualisation des compétences

Au-delà de l'activité de tournage en tant que telle, les studios de l'Atlantique auront pour vocation de dynamiser les échanges entre les professionnels de toute la filière média du territoire et d'animer le réseau pour en optimiser toutes les performances.

L'expertise avérée du producteur sera un atout pour la Ville et pour la vitalité de cette filière économique locale.

3 – Un moteur économique puissant

La Ville souhaite maintenir la vitalité des activités déjà présentes sur le territoire et ce, sur l'ensemble de l'année. D'autre part, l'implantation d'une nouvelle activité d'envergure est toujours génératrice de plus-values économiques et financières au niveau local, départemental et régional. Avec des estimations moyennes de l'ordre de 150 à 300 000 € de retombées locales pour un film d'un budget compris entre 1 et 3 M d'€ et de 400 à 800 000 € pour un film d'un budget entre 5 et 8 M d'€, l'implantation des studios de l'Atlantique sur La Rochelle est une opportunité de développement économique à soutenir fortement.

La création de la filiale française de Cinépool va se traduire par la création d'environ 5 emplois permanents. Chaque tournage rassemble 60 à 80 personnes et génère de l'activité près des sous-traitants (décors, effets spéciaux, postes de production, images et sons).

Impact prévisionnel en terme d'emplois :

5 emplois permanents créés

Calendrier de réalisation :

- 2011 : études
- Juillet 2011 : début des travaux
- Juin 2012 : livraison des studios

Maîtrise d'ouvrage :

Ville de La Rochelle

Coût prévisionnel de l'opération : 1 254 180€ HT

Indicateurs d'évaluation :

- Taux d'activités (nombre de tournages)
- Rapport loyers perçus / montant du chiffre d'affaires
- Nombre d'emplois accueillis dans la structure
Nombre d'emplois créés

Plan de financement prévisionnel :

Principaux postes de dépense	Financeurs	Taux de participation	Montant
Études	- État CRSD (FNADT)	23,62%	296 244€
	- Conseil Régional Poitou-Charentes	36,45%	457 100€
Construction	- CDA La Rochelle	19,93%	250 000€
	- Autofinancement Ville de La Rochelle	20,00%	250 836€
Total HT :		100%	1 254 180€

AXE N° 3 :
SOUTENIR LES INNOVATIONS ET LES ACTIONS COLLECTIVES DU TERRITOIRE

Action n° 6

Intitulé de l'opération :

Création d'une pépinière d'entreprises et d'une plate-forme d'essais mutualisée dédiées aux industries agro-alimentaires.

Description de l'opération :

Pour satisfaire les demandes régulières qui lui sont faites de la part de porteurs de projet et d'entreprises agro-alimentaires de toute taille et origine géographique, CDA souhaite se doter d'un nouvel outil réunissant les fonctions de pépinière d'entreprises et de plate-forme d'essais dédiées aux industries agro-alimentaires.

1. **La pépinière d'entreprises** sera un bâtiment de stockage et de production agro-alimentaire de **1500m²** environ composé de 450 m² de parties communes et de 1 100 m² de production modulables en 2 ou 3 ateliers agro-alimentaires.

Il disposera de :

- 2 à 3 modules indépendants permettant d'accueillir 2 à 3 entreprises agro-alimentaires. Ces modules constitueront 3 zones de production et de stockage dédiées à chaque entreprise d'environ 350 m² chacune, avec possibilité de coupler 2 zones de 350 m² pour créer un unique grand atelier de 700 m²,
- Zones communes pour les réceptions et les expéditions, de zones de circulation, de certaines zones de stockage, d'une déchetterie, de vestiaires et de locaux sociaux.

2. **La plate-forme d'essais mutualisée** (attenante au bâtiment précédent) sera constituée :

- d'un module unique vide d'équipements d'environ **400 m²**,
- d'une zone de stockage spécifique à température contrôlée avec cloisons démontables,
- de raccordements en plusieurs points aux différentes énergies disponibles.

La plate-forme d'essais aura pour fonction de faciliter la réalisation d'essais concernant de nouvelles technologies ou l'industrialisation de nouveaux produits dans un cadre confidentiel.

Elle devra donc satisfaire les conditions suivantes :

- un espace suffisant à l'implantation des équipements et la réalisation des essais,
- un accès rapide et fonctionnel aux différentes énergies nécessaires,
- elle devra être adaptée au milieu agro-alimentaire afin d'être le plus représentatif de la réalité industrielle,
- un accès personnels et visiteurs dédié afin d'assurer la confidentialité vis-à-vis de l'hôtel d'entreprises et du voisinage.

Objectifs poursuivis :

1. **La pépinière d'entreprises.**

La pépinière d'entreprises devra être en mesure d'accueillir un large panel d'activités de type agro-alimentaires.

Il permettra de satisfaire des besoins d'ateliers relais d'entreprises existantes ou d'accueillir des entreprises agro-alimentaires en création issues de différentes filières (en particulier produits de la mer, produits laitiers, produits végétaux, ingrédients fonctionnels...).

2. **La plate-forme d'essais mutualisée**

Elle aura pour vocation d'accueillir :

- des industriels agro-alimentaires qui souhaitent réaliser des essais sur de nouvelles technologies ou de nouveaux produits dans un cadre confidentiel et à haute technicité,
- des équipementiers souhaitant mettre à disposition des industriels régionaux leur dernière innovation pour la réalisation d'essais ou à des fins de prospection.

La plate-forme d'essais sera un espace dédié à la mise à disposition ponctuelle d'équipements agro-alimentaires. Elle sera équipée pour pouvoir fournir l'ensemble des énergies et recueillir l'ensemble des informations relatives au fonctionnement des équipements de transformation qui seront installés au cas par cas.

Elle pourra servir, notamment, de station d'essais pour de nouveaux projets (d'entreprises existantes ou en cours de création). Les nouvelles activités ainsi créées ou confirmées pourront être hébergées dans la pépinière d'entreprises juxtant.

Enfin, il est prévu que ces équipements soit directement voisins des futurs locaux du CRITT agro-alimentaire de La Rochelle. En conséquence, l'expertise nécessaire à la gestion technique de l'ensemble et à l'accompagnement des hébergés de la pépinière d'entreprises, sera en grande partie assurée par le CRITT lui-même : c'est une des forces du projet.

Impact prévisionnel en terme d'emplois :▪ emplois directs liés à la structure :

Gestion technique de la structure : 1 etp

Management de projets : 1 etp

Administratif : ½ etp

▪ emplois directs au sein des entreprises hébergées :

3 etp/entreprises (3 entreprises hébergées) : 9 etp.

▪ emplois indirects créés dans la filière agro-alimentaire locale grâce à la plate-forme d'essais mutualisée:

5 etp/an au sein des entreprises utilisatrices ouvrant localement de nouvelles capacités

▪ emplois indirects maintenus dans la filière agro-alimentaire locale :

15etp/an (1% des 1500 emplois de la filière agro locale).

TOTAL : 11,5 etp directs + 20 etp indirects/an à vitesse de croisière (à partir de 2013).**Calendrier de réalisation :**

- 2007-2008 : étude d'opportunité
- 2009-2010 : étude de faisabilité, note de programme (assistance à maîtrise d'ouvrage CRITT IAA de LR)
- Novembre 2011 : début des travaux
- Juin 2013 : livraison

Maîtrise d'ouvrage :

Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Coût prévisionnel de l'opération : 4 290 000 € HT (y compris honoraires et VRD)**Indicateurs d'évaluation :**

- Taux de remplissage
- Rapport loyers perçus / coût complet de l'équipement (amortissement et fonctionnement).
- Nombre d'emplois accueillis dans la structure
- Nombre d'emplois créés
- Nombre d'entreprises créées

Plan de financement prévisionnel :

Principaux postes de dépense	Financeurs	Taux de participation	Montant
Etudes Construction	- UE (FEDER)	46,60%	2 000 000€
	- Etat CRSD (FRED)	25,60%	1 100 000€
	- Conseil Général 17 (FDAIDE)	4,60%	200 000€
	- Autofinancement CDA LR	23,20%	990 000€
Total HT :		100%	4 290 000€

AXE N° 3 :
SOUTENIR LES INNOVATIONS ET LES ACTIONS COLLECTIVES DU TERRITOIRE

Action n° 7

Intitulé de l'opération :

Pépinière d'entreprises dédiée aux éco-activités – Créatio@Idéal

Description de l'opération :

Pour satisfaire les demandes croissantes qui lui sont faites de la part de porteurs de projet et jeunes entreprises dont les activités relèvent des secteurs des énergies alternatives, de l'environnement et du développement durable – et face à la saturation des outils immobiliers existants – la Communauté d'Agglomération de La Rochelle souhaite se doter d'une nouvelle pépinière d'entreprises, complétant son dispositif d'aide à la jeune entreprise Créatio®.

Ce projet vient renforcer et structurer la volonté de développer ces activités sur un site immobilier dédié et un parc d'activités tertiaire aménagé dans une logique de Développement Durable - Technocéan.

Cette pépinière fera aussi référence de par son intégration sur le site dédié, la qualité et le choix de ses matériaux et ses qualités thermiques. Ce bâtiment basse consommation (<50kwh/m²/an) sera également une vitrine technologique ; ainsi ce bâtiment serait positif en intégrant les productions d'énergies prévues (panneaux photovoltaïques, éolienne...).

La pépinière d'entreprises sera un bâtiment de petite production, ingénierie, recherche et développement de **1300m²** environ composé de :

- 950 m² de parties privatives
- 350 m² de parties communes

Il disposera de :

- 3 ateliers permettant d'accueillir 3 entreprises de petite production ou assemblage. Ces ateliers de 150m² environ au sol, disposeront également d'une partie en R+1 composée d'un bureau et d'un espace showroom,
- une dizaine de bureaux en R+2 pour les activités d'ingénierie, répartis autour d'espaces communs comprenant une salle de réunion, un accueil et un espace détente lieu de vie favorisant les échanges entre les entreprises et permettant de développer les synergies entre les activités hébergées,
- de zones communes de circulation dont un ascenseur, des sanitaires, des locaux techniques...

Objectifs poursuivis :

1. Sécuriser le développement des jeunes entreprises à fort potentiel, notamment d'emploi, hébergées dans leurs premières années,
2. Participer à la structuration et au développement de la filière IDEAL (Ingénierie et Développement des Energies Alternatives) sur le territoire,
3. Renforcer l'attractivité du territoire pour des projets exogènes relevant de ces secteurs.

Grâce à un soutien à la fois appuyé et discret, l'hébergement en pépinière représente une véritable opportunité de réussite pour les porteurs de projet et les créateurs d'entreprise. C'est aussi un moyen de rompre l'isolement des jeunes créateurs en privilégiant les échanges et synergies entre chefs d'entreprise.

Impact prévisionnel en terme d'emplois :

- emplois au sein des entreprises hébergées : 2,5 emplois/entreprise hébergée soit 32 emplois.

Calendrier de réalisation :

- 2010 – juin 2010 : sélection de la maîtrise d'œuvre, choix technique, consultations et sélection des offres
- Juillet 2011 : début des travaux
- Mai 2012 : livraison.

Maîtrise d'ouvrage :

Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Coût prévisionnel de l'opération : 2 600 000€ HT (honoraires et VRD compris)**Indicateurs d'évaluation :**

- Taux de remplissage
- Rapport loyers perçus / coût complet de l'équipement (amortissement et fonctionnement).
- Nombre d'emplois accueillis dans la structure
- Nombre d'emplois créés
- Nombre d'entreprises créées

Plan de financement prévisionnel :

Principaux postes de dépense	Financeurs	Taux de participation	Montant
Études Construction	- État CRSD (FRED)	15%	400 000€
	- Conseil Général 17 (FDAIDE)	8%	200 000€
	- Autofinancement CDA LR	77%	2 000 000€
Total HT :		100%	2 600 000€

AXE N° 3 :
SOUTENIR LES INNOVATIONS ET LES ACTIONS COLLECTIVES DU TERRITOIRE

Action n° 8

Intitulé de l'opération :

Création de la fonction d'animation dans les pépinières d'entreprises Créatio® AGRO et Créatio® IDEAL

Description de l'opération :

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle va construire dans le cadre de son dispositif Créatio® deux bâtiments dédiés pour l'un aux industries agro-alimentaires et pour l'autre aux éco-activités (**hors champ des activités liées au projet Lagord**). Ces bâtiments seront conçus dans une logique de pépinières d'entreprises, et il est prévu un suivi dédié pour les entreprises hébergées. La présente opération consiste donc à ajouter à la mise à disposition de locaux, des services d'accompagnement et de conseil dans la logique de la norme « pépinière d'entreprises » AFNOR NF 50-770 .

Il existe en effet une demande forte des jeunes entreprises hébergées pour des actions d'accompagnement, de communication, d'animation et de mutualisation des services qui sont apportés en pépinière :

- Animation du dispositif dans les deux nouvelles pépinières (conseillers d'entreprise permanents et coaching spécialisé)
- Participation collective (stands) à des Salons Nationaux de type Pollutec, Eco-Bat, Derby, Maison et Objets, Itech'Mer,... (salons non éligibles aux dispositifs en vigueur type Cordeex)
- Outil de mise en relation & cotraitance, plateforme de réponse aux appels d'offres...
- Plaquette de promotion du nouveau dispositif
- Logiciel de suivi de la maintenance des bâtiments Créatio®

Par ailleurs, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle a développé une base de données (Bazimmo®) partagée par 10 professionnels de l'immobilier d'entreprises du territoire. Elle permet de donner des informations qualifiées sur les locaux industriels et tertiaires disponibles à différents acteurs :

- aux porteurs de projets de création d'entreprise
- aux dirigeants de jeunes entreprises qui ne peuvent pas ou plus être pris en charge par le dispositif Créatio®
- aux entreprises exogènes au territoire.

Cette base de données, à l'adresse www.bazimmo.fr, sera développée & utilisée dans le cadre d'une charte de partenariat signée avec les chambres consulaires locales et les partenaires de la création (objectif 300 porteurs renseignés en 2011) selon le calendrier ci-après.

Objectifs poursuivis :

- Créer des emplois en sécurisant le développement des jeunes entreprises à fort potentiel d'emploi hébergées dans leurs 5 premières années
- Systématiser leurs collaborations et actions de cotraitance locale pour augmenter le chiffre d'affaires et l'emploi générés dans une logique de « circuits courts »
- Renforcer l'attractivité du territoire pour des projets exogènes fortement créateurs d'emplois

Impact prévisionnel en terme d'emplois :

Ces actions mutualisées et collaboratives en termes de démarches commerciales et d'outils de performance économique devraient entraîner a minima une dizaine d'emplois supplémentaires par an soit 30 sur la durée du CRSD pour les entreprises hébergées par le dispositif Créatio® de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

Calendrier de réalisation :

- Septembre 2011 – avril 2012 : Premières actions mutualisées en pépinières (salons, coaching, investissements ...). Version 5 de bazimmo.fr
- Avril 2012 – décembre 2012 : actions mutualisées en pépinières (2^{ème} vague), recrutement chargé de mission Pépinière Eco-activités. Lancement version internet de bazimmo.fr et déploiement sur les autres territoires.
- janvier-décembre 2013 : actions mutualisées en pépinières (3^{ème} vague), recrutement chargé de mission Pépinière Industries Agro-alimentaires

Maîtrise d'ouvrage :

Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Coût prévisionnel de l'opération : 350 000€ HT**Indicateurs d'évaluation :**

- Taux de remplissage des 2 nouvelles pépinières (optimum à 90%)
- Rapport loyers perçus / coût complet de l'équipement (amortissement et fonctionnement).
- Nombre d'emplois créés
- Taux de pérennisation des entreprises hébergées par Créatio® à 5 ans
- Nombre de mises en relation avec les professionnels de l'immobilier d'entreprise

Plan de financement prévisionnel :

NB : Le plan de financement s'entend hors participation financière des entreprises hébergées et valorisation du temps passé par leurs dirigeants.

Principaux postes de dépense	Financeurs	Taux de participation	Montant
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Animation des deux nouvelles pépinières (conseillers permanents et coaching spécialisé) : 200 k€ ▪ Participation collective à des Salons : 50 k€ ▪ Logiciel de mise en relation & cotraitance : 20 k€ ▪ Plaquette de promotion du nouveau dispositif : 10 k€ ▪ Logiciels Bazimmo & de suivi Créatio® : 70 k€ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etat CRSD (FRED) ▪ UE (FEDER) ▪ Loyers versés par les entreprises ▪ Autofinancement CDA 	<ul style="list-style-type: none"> 49% 21% 10% 20% 	<ul style="list-style-type: none"> 170 000€ 75 000€ 35 000€ 70 000€
Total HT :		100%	350 000€

AXE N° 3 : SOUTENIR LES INNOVATIONS ET LES ACTIONS COLLECTIVES DU TERRITOIRE

Action n° 9

Intitulé de l'opération :

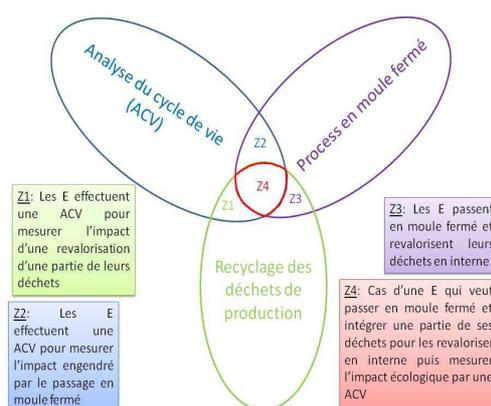
Projets d'action collective multi-étapes « Les matériaux composites dans l'industrie nautique et le développement durable ».

Description de l'opération :

Cette action multi-étape portée par le CRITT Matériaux Poitou-Charentes se décomposerait en trois sous actions. Chacune des sous-actions prenant en compte une étape de la vie du produit : conception – mise en œuvre – déchets et fin de vie. Ces trois sous actions concernent :

- Un projet ACV (Analyse du cycle de vie) ;
- Un projet procédés en moules fermés ;
- Un projet revalorisation des déchets de composite.

Il semble par ailleurs intéressant de mener ces trois sous-actions en parallèle de manière à ce que chaque entreprise puisse choisir soit l'une ou l'autre de ces sous-actions, soit deux sous-actions, soit l'ensemble du programme, et ce en fonction de ses priorités et de l'évolution de sa réflexion.



1- Projet ACV

Constat :

A ce jour, les entreprises du nautisme ne connaissent pas les impacts environnementaux liés à leur production. Cela est dû à deux causes principales :

- Faire une analyse de cycle de vie (ACV) ou même la faire faire coûte cher et demande beaucoup de temps
- Les logiciels existants ne possèdent pas, dans leurs bases de données, suffisamment d'informations sur ces process.

Objectif :

La FIN souhaite acheter un logiciel qu'elle mettra à disposition des entreprises du nautisme, mais pour qu'elles puissent l'utiliser, la base de données doit être complétée.

Voilà donc le but principal de ce projet, c'est-à-dire renseigner les bases de données existantes pour que les entreprises du nautisme puissent faire une ACV via l'outil mis à leur disposition. Et à partir des résultats pouvoir mettre en place des actions (process, gestions des déchets ...) pour réduire les impacts environnementaux de leur production.

Actions :

Pour cela, le CRITT se propose d'identifier une dizaine d'entreprises utilisant différents process composites. Ces process seront ensuite étudiés précisément en termes d'impacts environnementaux. Cette action sera réalisée en partenariat avec une entreprise fournisseur de logiciel ACV.

2- Projet procédés en moule fermé

Constat :

La mise en œuvre au contact (moule ouvert) des matériaux composites verre /polyester, pour la production de bateaux de plaisance notamment, est très impactante sur l'environnement (émission de styrène, un COV). Le CRITT Matériaux, par le biais d'une précédente action collective, a accompagné, entre 2007 et début 2009, 8 entreprises de la Région (dont 3 du nautisme) pour passer de ce procédé au contact à une mise en œuvre en moule fermé. Néanmoins, à l'heure actuelle, encore une majorité de chantiers nautiques continuent à mettre en œuvre leur production de bateaux et pièces en composite au contact.

Objectif :

Fort des résultats des analyses ACV réalisées dans les différentes entreprises et sur les différents procédés de mise en œuvre des composites, réalisées dans la 1^{ère} phase, l'objectif de cette étape est d'amener un groupe d'entreprises pour passer à process en moule fermé.

Action :

Fort de son expérience, le CRITT se propose d'accompagner les entreprises dans la mutation de leur procédé de fabrication des pièces en composites, du contact au moule fermé. L'accompagnement porterait sur deux aspects :

- L'établissement du cahier des charges, le choix du procédé, la conception des moules ... ;
- La mise à disposition de personnel dans les ateliers de fabrication pour la mise en œuvre du nouveau procédé.

3- Projet revalorisation des déchets de composites

Constat :

L'industrie du composite génère une source importante de déchets. Ces déchets viennent de chutes de productions ou de pièces en fin de vie. 83% de ces déchets viennent des productions en composite verre/polyester, dont l'industrie nautique de plaisance. Une étude réalisée par l'EIGSI en 2006 a recensé un gisement de 5000 T de déchets sur l'ARC Atlantique, rien que pour les chutes de production. Or, actuellement ces déchets de matériaux composites sont enfouis en DIB et génèrent donc une source potentielle de pollution.

Objectif :

L'objectif de cette action serait de développer de nouveau une nouvelle voie de valorisation des déchets de composites par intégration de la matière broyée dans de nouvelles pièces. Avec un double intérêt pour les entreprises : meilleure gestion de leurs déchets ainsi que potentiellement une baisse des coûts de leur matière première.

Actions :

L'action proposée par le CRITT est de développer avec les entreprises participantes à l'action des pièces intégrant des broyats de composites. La valorisation des broyats de composites pourra être faite au sein des entreprises du composite, ou dans d'autres secteurs d'activité.

Objectifs poursuivis :

Cette action concerne les industries du nautisme et leurs sous-traitants qui mettent en œuvre ou utilisent des matériaux composites verre-polyester.

L'objectif de cette action collective consiste à accompagner ces entreprises pour les inciter et les aider à développer des solutions techniques et innovantes leur permettant simultanément de réduire leur impact environnemental et de progresser dans l'industrialisation et la qualité de leurs produits.

Impact prévisionnel en terme d'emplois :

20 emplois créés

Calendrier de réalisation :

Lancement en 2011 pour une durée de 2 ans.

Maîtrise d'ouvrage :

CRITT Matériaux Poitou-Charentes

Coût prévisionnel de l'opération :

346 212€ HT

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre d'entreprises engagées dans les actions
- Nombre d'emplois créés

Plan de financement prévisionnel :

Principaux postes de dépense	Financeurs	Taux de participation	Montant
	- Etat CRSD (FRED)	26%	90 000€
	- UE (FEDER)	54%	186 970€
	- Entreprises participantes et CRITT Matériaux }	20%	69 242€
Total HT :		100%	346 212€

AXE n° 3 :
SOUTENIR LES INNOVATIONS ET LES ACTIONS COLLECTIVES DU TERRITOIRE

Action n° 10

Intitulé de l'opération :

Développement des fonctions stratégie et marketing.

Description de l'opération :

L'évolution des attentes des consommateurs sur le marché nautique est mal connue par les acteurs de la filière. Le contenu technologique de la construction nautique reste modeste : la qualité de l'outil industriel n'est pas véritablement un facteur discriminant.

L'innovation marketing, la stratégie de positionnement des entreprises et les facultés d'anticipation s'affirment de plus en plus comme les facteurs critiques de succès sur le marché du nautisme : avoir une politique tarifaire compétitive et adaptée.

La petite taille des entreprises du nautisme ne leur permet pas de disposer de ressources internes dédiées (expertise marketing et stratégique).

Il est nécessaire de pérenniser la filière par la maximisation des marges, d'aider les entreprises à se (re)positionner sur des segments de marché et/ou fonctions (positionnement sur la chaîne de valeur) moins exposés à la concurrence. Les entreprises de la filière doivent anticiper les évolutions du marché et se positionner le plus en amont possible sur les (nouveaux) segments les plus profitables.

Objectifs poursuivis :

Le développement des fonctions stratégie et marketing des entreprises de production et services à la production nécessite le recours au conseil individuel en vue :

- D'accompagner les dirigeants dans une réflexion stratégique, préciser le positionnement (produits / services) et une vision à moyen terme (3-5 ans), définir un plan d'actions et un business plan sur cette période,
- D'accompagner le dirigeant dans sa démarche opérationnelle de marketing / communication / action commerciale en accord avec le plan stratégique,
- De renforcer l'emploi :
 - sur les fonctions marketing et commercialisation notamment à l'exportation
 - sur les fonctions R et D et technologiques
 - sur les fonctions organisation et achats.

Impact prévisionnel en terme d'emplois :

Création de 40 à 60 emplois sur les entreprises accompagnées

Calendrier de réalisation :

Septembre 2011 à septembre 2014

Maîtrise d'ouvrage :

Chambre de Commerce et d'Industrie de La Rochelle

Coût prévisionnel de l'opération : 306 100€ HT

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de jours d'accompagnement des entreprises
- Nombre d'emplois créés

Plan de financement prévisionnel :

Principaux postes de dépense	Financeurs	Taux de participation	Montant
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coûts internes – temps agents 2 100€ ▪ Mission consultant 200 000€ ▪ Suivi consultant 80 000€ ▪ Suivi CCI 24 000€ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etat programme 134 ▪ Etat CRSD (FRED) ▪ Entreprises ▪ -Autofinancement CCI LR 	<ul style="list-style-type: none"> 40% 33% 18% 9% 	<ul style="list-style-type: none"> 124 000€ 100 000€ 56 000€ 26 100€
Total HT :		100%	306 100€

AXE n° 3 :
SOUTENIR LES INNOVATIONS ET LES ACTIONS COLLECTIVES DU TERRITOIRE

Action n° 11

Intitulé de l'opération :

Nouveaux outils & services mutualisés pour le refit sur La Rochelle - Rochefort

Description de l'opération :

L'Association Pôle Refit La Rochelle a été créée en 2007 pour promouvoir l'activité du refit de yachts à La Rochelle (rénovation et refonte de bateaux existants de grande plaisance). Présidée par Laurent Da Rold depuis sa création (Société Yacht Concept), elle est passée en 2 ans de 10 à 20 entreprises qui ont pérennisé leurs effectifs. Ses débuts sont très prometteurs, en moins de 3 ans, et malgré la crise, après une première phase d'émergence du groupe d'entreprises locales, le Pôle Refit La Rochelle est identifié dans le paysage national et international de la grande plaisance.

Pour développer les activités de ces entreprises et créer de nouveaux emplois sur le bipôle La Rochelle / Rochefort, il paraît aujourd'hui indispensable de créer une nouvelle offre d'outils et services mutualisés autour des axes suivants :

1. Création d'une fonction d'animateur-développeur du réseau des entreprises.
2. Création d'une boîte à outil des moyens logistiques & techniques disponibles ou possibles à mettre en œuvre à La Rochelle / Rochefort pour l'accueil des navires de grande plaisance, et mise à disposition des membres.
3. Acquisition et / ou mutualisation d'outils & services pour garantir la qualité d'intervention (confinement mobile réutilisable, outils de traitement de coque, chauffage, stockage...) et / ou optimiser les coûts d'investissements.
4. Etudes pour la réalisation ou l'évolution d'infrastructures partagées.
5. Développement de l'accueil des grandes unités : accueil portuaire en coordination avec le Port de Plaisance et le Grand port Maritime, puis service d'accueil globalisé pendant l'escale (notion de conciergerie / agent maritime dédié à la grande plaisance).
6. Démarche marketing stratégique de positionnement et de communication sur les nouveaux outils & services mutualisés créés.

L'ensemble de ces axes de développement pourront notamment être menés grâce à :

- des actions réalisées directement par les membres de l'Association,
- des missions confiées à des sous-traitants (cabinets d'étude, agences de communication...),
- un recrutement interne à l'Association de personnel correspondant.

Objectifs poursuivis :

- Affirmer La Rochelle comme la vitrine Atlantique de l'accueil de la grande plaisance et du refit
- Structurer une réponse collective des entreprises aux exigences du marché dans une logique de réactivité et d'excellence
- In fine, augmenter de 10% le chiffre d'affaires des 20 entreprises membres du Pôle Refit.

Dans ce secteur d'activité, le chiffre d'affaire des entreprises est essentiellement constitué de main d'œuvre interne. En conséquence, une augmentation du CA impacte directement sur l'emploi. Une augmentation de 10% du chiffre d'affaires des entreprises pourrait permettre la création et/ou la consolidation de 25 à 35 emplois sur La Rochelle et ses environs.

Impact prévisionnel en terme d'emplois :

25 emplois créés

Calendrier de réalisation : L

- Juin 2011 : Création de la fonction d'animation. Préparation des projets (sans investissement financier)
- Janvier 2012 à décembre 2013 : réalisations des actions

Maîtrise d'ouvrage :

Association Pôle Refit La Rochelle

Coût prévisionnel de l'opération : 316 939 € TTC**Indicateurs d'évaluation :**

- Chiffre d'affaire des entreprises du Pôle Refit
- Nombre d'escales de bateaux de grande plaisance
- Nombre de chantiers « refit » à La Rochelle – Rochefort
- Nombre d'Equivalents Temps Plein consolidés/créés des entreprises du Pôle Refit.

Plan de financement prévisionnel :

Principaux postes de dépense	Financiers	Taux de participation	Montant HT	Montant TTC
- Recrutement	- Etat CRSD (FRED)	46%	121 900 €	145 792 €
- Études	- Conseil Régional Poitou-Charentes	8%	21 200 €	25 355 €
- Prestation de service	- Conseil Général 17	8%	21 200 €	25 355 €
- Acquisition matériel	- CDA LR	8%	21 200 €	25 355 €
	- Entreprises	30%	79 500 €	95 082 €
Total TTC		100,00%	265 000 €	316 939 €

**AXE n° 3 :
SOUTENIR LES INNOVATIONS ET LES ACTIONS COLLECTIVES DU TERRITOIRE**

Action n° 12

Intitulé de l'opération :

Plate forme mutualisée de Gestion de la Production Assistée par Ordinateur (GPAO).

Description de l'opération :

Cette action consiste à mettre en place, au bénéfice des entreprises de sous-traitance aéronautique constituées en groupement de co-traitants du pôle rochefortais, un outil (matériel, logiciel, administration) de GPAO mutualisé traitant de manière optimisée la gestion des flux du groupement.

Cette plateforme inclura aussi l'optimisation de l'interface client et inter-partenaires.

L'outil pourrait, dans un second temps, être ouvert aux entreprises de sous-traitance locales travaillant pour d'autres filières industrielles et souhaitant également se regrouper.

Objectifs poursuivis :

- Amélioration de la performance industrielle (qualité, coûts, délais, réactivité) du groupement de sous-traitance aéronautique génératrice d'un développement de ses activités.
- Soutien aux dynamiques de regroupement d'entreprises de sous-traitance industrielle. Le dispositif permettra d'harmoniser et de « tirer vers le haut » les compétences Supply Chain / réponse globale ainsi qu'une maîtrise du « Juste à Temps », exigence nouvelle en aéronautique.
- Cette plate-forme multi-entreprises a pour but de simplifier, standardiser et automatiser l'ensemble des processus de Supply Chain, de l'interface évoluée client au fonctionnement intra et inter-entreprises jusqu'à la standardisation du portail extranet pour l'ensemble du groupement.
- Il inclura aussi la Gestion Technique des documents ainsi que les workflow associés. Une intégration CFAO est prévue.
- Le groupement possédera ainsi un outil puissant afin d'apporter une réponse commune, une réactivité et des coûts de fonctionnement réduits, nécessaires à la captation de nouveaux marchés : pérennisant ainsi l'emploi dans les petites entreprises adhérentes, par mutualisation des coûts d'une structure répondant aux exigences des clients.

Impact prévisionnel en terme d'emplois :

50 emplois créés

Calendrier de réalisation :

Lancement de l'action dès 2011, pour une durée de 3 ans.

Maîtrise d'ouvrage :

CRITT Matériaux Poitou-Charentes

Appui technique par CRITT Informatique Poitou-Charentes envisagé.

Coût prévisionnel de l'opération : 900 000€ HT

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre d'entreprises accompagnées : SIMAIR, MECAROC, COEURJOLY, S.R.M.P. SOBRIE, A.P.I.,
- CA généré : Le groupement a déjà généré 1 M€ de CA en 2010, 2 M€ prévus en 2011, CA supplémentaire réparti sur les membres. L'objectif d'évolution du CA sur 5 ans est de générer 20 M€ via Arsénia ce qui suppose une création d'emploi évaluée entre 50 et 100 (directs et indirects) sur l'ensemble des membres.
- Nombre d'emplois créés

Plan de financement prévisionnel :

Principaux postes de dépense	Financeurs	Taux de participation	Montant
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion de projet & consulting: 150 k€ ▪ Développements spécifiques (EDI/extranet) 110 K€ ▪ Matériels et logiciels : 460 k€ ▪ Ressources dédiées membres 180 K€ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ETAT CRSD (FRED) ▪ UE (FEDER) ▪ Conseil Général 17 ▪ - Entreprises membres du groupement et CRITT Matériaux } 	<ul style="list-style-type: none"> 6% 33% 17% 44% 	<ul style="list-style-type: none"> 50 000€ 300 000€ 150 000€ 400 000€
Total HT :		100 %	900 000€

AXE n° 3 :
SOUTENIR LES INNOVATIONS ET LES ACTIONS COLLECTIVES DU TERRITOIRE

Action n° 13

Intitulé de l'opération :

Actions de R&D en soutien au développement des entreprises locales de la filière aéronautique.

Description de l'opération :

On connaît la forte progression des matériaux composites dans les nouveaux modèles d'avions, notamment ceux du constructeur européen Airbus. L'usage croissant de ces composites très spécifiques, pour la plupart des carbone-époxy, nécessite à très court terme une mutation des métiers de la sous-traitance aéronautique, qui jusqu'à présent étaient plutôt axés sur l'usinage de pièces métalliques. La demande des principaux donneurs d'ordre aéronautiques peut également être une opportunité de nouveaux marchés pour les industries du composite, dont la majeure partie ont centré leur production sur des pièces en verre-polyester.

Plusieurs régions ont déjà entamé des programmes de soutiens pour aider leurs entreprises à assurer ces mutations.

L'objectif du CRITT Matériaux, avec l'aide des partenaires institutionnels régionaux est d'initier une dynamique pour que les entreprises de notre région puissent répondre aux enjeux liés à l'essor de ces composites techniques.

L'objectif de ce projet est d'une part d'accompagner les entreprises à initier la mutation technologique nécessaire à l'évolution de leur métier et d'autre part de révéler, aux grands donneurs d'ordre de l'aéronautique, la compétence des sous-traitants de la région.

Pour y parvenir l'action envisagée consiste en un accompagnement technique des entreprises par du personnel qualifié du CRITT MPC et éventuellement de sous-traitants choisis par ses soins.

L'intérêt pour les entreprises est de se positionner sur le marché émergent des composites techniques pour l'aéronautique, marché à forte valeur ajoutée et très technique, donc à l'abri des délocalisations. Le responsable de la PME a à un axe de développement lui permettant d'assurer, ce faisant la pérennité et le développement de son entreprise avec les créations d'emplois qui s'ensuivent.

Objectifs poursuivis :

Faire évoluer les compétences techniques et technologiques des entreprises locales pour faciliter leur accès aux programmes visant à la définition et à la construction des avions du futur.

Actions d'accompagnement de l'évolution du passage du métal aux composites carbonés :
process/usinage/validation

Impact prévisionnel en terme d'emplois :

20 emplois créés

Calendrier de réalisation :

Lancement en 2011 pour une durée de 2 ans.

Maîtrise d'ouvrage :

CRITT Matériaux Poitou-Charentes

Coût prévisionnel de l'opération : 400 000€ HT

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre d'entreprises engagées dans les actions : 10
- Nombre d'emplois créés : 20

Entreprises susceptibles de s'engager dans l'action :

SIMAIR – ATMC – MASTER - C3 Technologie – Tensyl - Ets Coeurjoly – Sobrie - Ets Drahonnet – Mecaroc - Spid Meca – API - Puls Action - SRMP Ets Scheipfer

Plan de financement prévisionnel :

Principaux postes de dépense	Financeurs	Taux de participation	Montant
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ UE (FEDER) ▪ État CRSD (FRED) ▪ Conseil Général 17 ▪ - Entreprises participantes et CRITT Matériaux 	<p>50,00%</p> <p>12,50%</p> <p>12,50%</p> <p>25,00%</p>	<p>200 000€</p> <p>70 000€</p> <p>50 000€</p> <p>80 000€</p>
Total HT :		100,00%	400 000€

AXE N° 3 :
SOUTENIR LES INNOVATIONS ET LES ACTIONS COLLECTIVES DU TERRITOIRE

Action n° 14

Intitulé de l'opération :

Technopole de dématérialisation et valorisation de contenus numériques

Description de l'opération :

Le projet vise à créer une plateforme nationale de dématérialisation à La Rochelle s'appuyant sur la recherche française (réseau de 7 laboratoires) et l'industrie (très grandes entreprises nationales et PME locales) pour produire des services innovants.

Pour ce faire, les acteurs du projet réfléchissent à une mise en œuvre progressive qui prendrait la forme suivante :

1. Création d'une association de préfiguration rassemblant l'ensemble des parties prenantes pour concevoir le modèle cible (dépôt des statuts – février 2011).

Ressources nécessaires : pilotage de projet, missions, communication...

2. Création rapide d'une première structure collaborative (public-privé) qui permettrait de concevoir et industrialiser les innovations autour des premiers clients (cf. phase 2).

Ressources nécessaires : création d'une plate-forme de R&D collaborative, recrutement de chercheurs et personnel dédiés

3. Sur la base de ces premières réussites clients et de la confirmation des besoins du marché, création de la plate-forme industrielle (forme juridique à définir – cf. phase 3)

Ressources nécessaires : création d'une plate-forme de production capable d'intégrer les innovations et fournir le service de bout en bout aux clients, recrutement.

Objectifs poursuivis :

- Construire un modèle d'intégration de la recherche et de l'industrie sur la base de besoins clients concrets auxquels il est nécessaire d'apporter des solutions innovantes.
- Améliorer la performance (pour baisser les coûts de traitement) et développer de nouveaux services (pour créer de nouvelles offres) autour de la dématérialisation
- Contribuer à la valorisation du patrimoine en développant les solutions attendues (accès et exploitation des contenus, préservation, sécurité et traçabilité des usages, etc.).
- Créer une filière industrielle de dématérialisation et de valorisation de contenus numériques unique au niveau national voire européen.

▪ **Impact prévisionnel en terme d'emplois :**

- ETP créés par le centre d'innovation : minimum 4 ETP au lancement – maximum : selon besoins
- ETP créés pour la plateforme industrielle : minimum 20 ETP au lancement – maximum : selon besoins (1ères estimations : 60 à 80 ETP).

Calendrier de réalisation :

- Phase 1 : septembre 2010 – avril 2011 : étude d'opportunité : réalisation d'une étude de faisabilité et identification des opportunités de lancement du projet.
- Phase 2 : mai 2011 – décembre 2012 : mise en place du centre d'innovation et expérimentation autour des premiers clients ; préparation au lancement opérationnel de la phase 3.
- Phase 3 : 2013 : création de la plate-forme nationale de dématérialisation.

Maîtrise d'ouvrage :

Université de La Rochelle en coopération avec ses partenaires regroupés au sein d'une association de préfiguration (en cours de constitution).

Coût prévisionnel de l'opération :

- Pour mémoire, **la Phase 1 est déjà financée** : 106 K€ (cofinancement FEDER, CDA La Rochelle, CG17, fonds privés et ULR)
- **Phase 2 à financer dans le cadre du CRSD** : 1,8M€ HT
- **Phase 3 ne fait pas l'objet d'un financement au titre du CRSD** : 5,2M€ (infrastructures)

(coût estimé pour l'exploitation sur 3 ans : 3 303 K€ à 9 150 K€ permettant la création de 12 à 60 ETP en RH de production, 3 à 5 ETP de R&D et 3 à 5 ETP de gestion).

Indicateur d'évaluation :

Indicateur en termes d'ETP.

Plan prévisionnel de financement :

Principaux postes de dépense	Financeurs	Taux de participation	Montant
PHASE 2			
Accompagnement au lancement et mise en place du centre d'innovation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plateforme R&D (scanners, logiciels, serveurs, bâtiment (150 m²)) ▪ RH (recherche, gestion de projet, juridique) 	▪ UE (FEDER)	20,13%	365 000€
	▪ Grand Emprunt (co-fin. Etat + part. privés)	41,09%	745 000€
	▪ Fonds Privés	5,96%	108 000€
	▪ État CRSD (FNADT)	22,06%	400 000€
	▪ Conseil général 17	5,38%	97 500€
	▪ CDA ou Conseil régional	5,38%	97 500€
Total HT :		100%	1 813 000€

Action n° 15

Intitulé de l'opération :

Étude sur les opportunités de reconversion des emprises militaires libérées par le Ministère de la Défense.

Description de l'opération :

Dans le cadre de la restructuration de la Défense, divers sites sur le territoire de La Rochelle et de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle sont libérés.

1. Sites libérés en 2011 :

- le complexe sportif Ruibet
- le cercle des Cordeliers
- le terrain de Lagord

2. Sites libérés en 2014 :

- la caserne Aufredy
- la caserne Duperré
- la caserne Renaudin

Sur l'ensemble de ces emprises :

- le site de Lagord a déjà trouvé une affectation (voir fiche action n°2)
- le site de Ruibet n'est pas destiné à changer d'affectation,
- le site des Cordeliers est pressenti pour une opération de logement.

En revanche, les orientations ne sont pas encore à ce jour clairement définies pour les sites libérés à l'horizon de 2014.

Par ailleurs, 2 de ces emprises (Aufredy et Renaudin) sont caractérisées par la présence de plusieurs bâtiments à caractère particulier au regard du secteur sauvegardé, des états techniques et d'une fonctionnalité variable.

C'est pourquoi une telle étude peut aider à déterminer l'utilisation qui pourrait être faite de ces sites.

Objectifs poursuivis :

L'étude doit apporter des éléments de réponses aux questions suivantes :

- L'élaboration de scénarios envisageables sur ces emprises libérées
- L'analyse des contraintes juridiques, techniques, financières et opérationnelle liées à ces scénarios.

Maîtrise d'ouvrage :

A définir

Coût prévisionnel de l'opération : 117 964€

Indicateurs d'évaluation :

- nombre de projets accompagnés

Plan de financement prévisionnel :

Principaux postes de dépense	Financeurs	Taux de participation	Montant
Étude	Etat CRSD (FRED)		117 964€
Total HT :		100%	117 964€

SIGNATURES DES PARTENAIRES

Le 19 septembre 2011,

En présence de
Monsieur le Premier ministre

François FILLON

Le député-maire de La Rochelle	Le maire de Lagord	Le Président de la Communauté d'Agglomération de la Rochelle
Maxime BONO	Jean-François DOUARD	Maxime BONO

Le Président du Conseil général de Charente-Maritime
Dominique BUSSEREAU

La Préfète de la Charente-Maritime
Béatrice ABOLLIVIER

ANNEXES

ANNEXE 1: PERIMETRE DU CRSD

BASSIN D'EMPLOI DE LA ROCHELLE :

➤ Communauté d'agglomération de La Rochelle :

Angoulins	Aytré	Châtelailon-Plage
Dompierre-sur-Mer	Esnandes	La Jarne
La Rochelle	Lagord	L'Houmeau
Marsilly	Nieul-sur-Mer	Périgny
Puilboreau	Sainte Soule	Saint Rogatien
Saint Vivien	Saint Xandre	Salles-sur-Mer.

➤ Communauté de communes de l'île de Ré :

Ars-en-Ré	la Couarde	la Flotte
Le Bois-Plage-en-Ré	Loix	Les Portes-en-Ré
Rivedoux-Plage	Saint Clément des Baleines	Saint Martin de Ré
Sainte Marie de Ré		

➤ Communauté de communes de la Plaine d'Aunis :

Aigrefeuille d'Aunis	Anais	Bouhet
Bourgneuf	Chambon	Clavette
Croix-Chapeau	Forges	La Jarrie
Landrais	Montroy	Saint Christophe
Saint Médard d'Aunis	Thairé	Le Thou
Vérines	Virson	

➤ Communauté de communes de Surgères :

Breuil-la-Réorte,	Marsais	Péré
Puyravault	Saint Georges du Bois	Saint Germain de Marencennes
Saint Mard,	Saint Pierre d'Amilly	Saint Saturnin du Bois
Surgères	Vandré	Vouhé.

➤ Communauté de communes du canton de Courçon :

Angliers	Benon	Courçon
Cram-Chaban	Ferrières	La Grève sur Mignon
La Laigne	La Ronde	Le Gué d'Alleré
Nuaillé d'Aunis	Saint Cyr du Doret	Saint Jean de Liversay
Saint Sauveur d'Aunis	Taugon	

➤ Communauté de communes du pays marandais

Andilly	Charron
Longèves	Marans
Saint Ouen d'Aunis	Villedoux

BASSIN D'EMPLOI DE ROCHEFORT :

➤ Communauté d'agglomération du Pays Rochefortais

Aix	Breuil-Magné	Cabariot
Echillais	Fouras	Loire les Marais
Lussant	Moragne	Muron,
Port des Barques	Rochefort	Saint Agnant
Saint Coutant	Saint Hippolyte	Saint Laurent de la Prée
Tonnay-Charente	Vergeroux	Yves

➤ Communauté de communes de Sud-Charente

Saint Nazaire sur Charente	Soubise	Saint Froult
Beaugeay	Moëze	Saint Jean d'Angle
La Gripperie Saint Symphorien	Champagne	

